

Pour diffusion immédiate

Communiqué

Concours d'architecture de paysage

Aménagement d'une place fraîcheur à Place de l'Acadie

Montréal, le 7 décembre 2010 — L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville organise un concours d'architecture de paysage en vue de planifier l'aménagement du parc de voisinage prévu dans le cadre du redéveloppement domiciliaire de Place de l'Acadie.

Ce projet vise à créer une « place fraîcheur » sur le site de Place de l'Acadie. La création de ce nouveau parc contribuera à la lutte contre les îlots de chaleur notamment par la création d'aménagements visant à rafraîchir l'air ambiant, par la mise en place de zones d'ombre et par l'augmentation de la densité de la végétation.

Le budget prévisionnel pour l'ensemble du projet est de 1 M\$ de dollars et la superficie totale de l'intervention est de l'ordre de 3152 m².

Le maire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, monsieur Pierre Gagnier, a souligné que « la tenue de ce concours permettra aux architectes paysagistes de la province de mettre leur talent à l'œuvre afin de réaliser un aménagement qui rehaussera la qualité de vie des résidents actuels et futurs de Place de l'Acadie ».

De plus, monsieur Gagnier a tenu à rappeler « que cet espace public sera situé au centre du projet de développement des places de l'Acadie et Henri-Bourassa : un vaste chantier qui inclut la démolition de 550 logements insalubres et la reconstruction d'environ 1 293 nouveaux logements, soit 468 logements en copropriété, 602 logements locatifs privés pour personnes âgées et 223 logements sociaux et communautaires ».

Objet du concours

Le concours, qui porte sur l'aménagement d'une place fraîcheur pour contribuer à la lutte aux îlots de chaleur urbains, vise à élaborer et à évaluer des concepts en vue de sélectionner un projet lauréat. Une fois ce projet entériné par l'arrondissement un contrat sera accordé à l'équipe lauréate pour coordonner le projet, développer les plans et devis techniques et pour assurer la surveillance des travaux de construction.

Le concours s'adresse à tous les architectes paysagistes membres en règle de l'Association des architectes paysagistes du Québec.

Inscription

Les architectes paysagistes intéressés peuvent s'inscrire par courriel à concours@phd-architecture.com. Seules les personnes inscrites recevront les documents, les informations et les addendas relatifs au concours. De même, une copie imprimée des documents du concours sera disponible pour consultation seulement au bureau d'arrondissement, sur rendez-vous, en communiquant avec M. Philippe Drolet au 514 281-3090.

Lieu de dépôt et échéance

Les candidatures de la première phase du concours doivent être déposées avant 16 h, le 17 janvier 2010 à l'adresse suivante :

Concours d'architecture de paysage pour l'aménagement du parc de Place de l'Acadie
Arrondissement Ahuntsic-Cartierville
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600
Montréal (Québec) H2N 2H8
Attention : M. Philippe Drolet, architecte, conseiller professionnel

Réalisons Montréal Ville UNESCO de design

Ce concours reçoit le soutien du chantier Réalisons Montréal Ville UNESCO de design, une initiative du Bureau du design de la Ville de Montréal et de la Chaire UNESCO en paysage et en environnement de l'Université de Montréal. Cette initiative est financée à parts égales par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, la Conférence régionale des élus de Montréal et la Ville de Montréal.

- 30 -

Source : Marie-Pier Gauthier
Chargée de communication
514 872-6922

Renseignements : M. Philippe Drolet, architecte
514 281-3090
concours@phd-architecture.com